

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département du Val d'Oise
Commune de Méry-sur-Oise

ARRETE DU MAIRE N°2026/060
(Pris en vertu de la délégation du Conseil municipal)

**OBJET : ARRETE DE NOMINATION DES MEMBRES SIEGEANT
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS**

Le Maire de la commune de Méry-sur-Oise,

Agissant en vertu de la délibération n°2026/050 du Conseil municipal du 9 avril 2026 portant délégation de pouvoirs ;

VU les articles L.123-6, R.123-11 et R.123-12 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;

VU le décret n°2000-6 du 4 janvier 2000 ;

VU le renouvellement du Conseil municipal en date du 21 mars 2026 ;

CONSIDERANT que la délibération n°2026/057 du Conseil municipal du 9 avril 2026 fixe à huit le nombre de membres du conseil municipal appelés à y siéger ;

CONSIDERANT le caractère obligatoire du principe de parité au sein du Conseil d'administration du CCAS entre les membres élus du Conseil municipal et les membres nommés par arrêté de monsieur le Maire ;

VU la proposition des membres nommés ci-dessous ;

VU leur accord pour siéger au Conseil d'administration du CCAS de Méry-sur-Oise ;

ARRETE :

Article 1er : la liste des membres nommés pour siéger au sein du Conseil d'administration du CCAS de Méry-sur-Oise est constituée comme suit :

Madame Nathalie BARROIS	Représentante des associations actives dans le domaine de l'insertion et de lutte contre les exclusions
Madame Gracia VALIENTE DE SANTIS	Représentante des associations actives dans le domaine de l'insertion et la lutte contre les exclusions
Madame Véronique DOUTRELEAU	Représentante des associations actives dans le domaine de l'insertion et la lutte contre les exclusions
Madame Céline LABBE	Représentante des associations actives dans le domaine de l'insertion et la lutte contre les exclusions
Madame Dominique DE GOUSSENCOURT	Représentante des personnes âgées
Madame Karine LAMBERT	Représentante des personnes âgées
Madame Corinne JOURNOT	Représentante des personnes handicapées
Madame Christine JAMET	Représentante des personnes handicapées